

Vendredi 15 novembre 2024

INFO TRAVAUX

COMPIÉGNOIS-NOYONNAIS

#LECANALAVANCE

PROLONGATION DE LA FERMETURE DE LA RD 66 ENTRE MONTMACQ ET CAMBRONNE-LÈS-RIBÉCOURT

Où en est-on?

La construction des ponts de la RD 66 entre Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt est en cours de finalisation. Les travaux portent actuellement sur l'achèvement des revêtements de chaussée, des équipements de sécurité et des marquages routiers ainsi que sur la réalisation de bassins d'assainissement. Les conditions météorologiques de l'hiver 2023-2024 et de ce début d'automne ont mis le phasage des chantiers à l'épreuve et imposent un délai supplémentaire pour terminer ces opérations afin de rendre la nouvelle route conforme à la circulation en toute sécurité avant sa remise en service.

Conscients de la gêne occasionnée, le Groupement en charge des opérations et la Société du Canal Seine-Nord Europe s'associent pour vous remercier de votre patience.

Jusqu'à quand la route reste-t-elle fermée?

Les équipes mettent tout en œuvre pour permettre la remise en service de la route en lien avec les services du Département de l'Oise dès le début de l'année. L'objectif est une réouverture au 13 février 2025, selon les conditions météorologiques et les aléas de chantier.

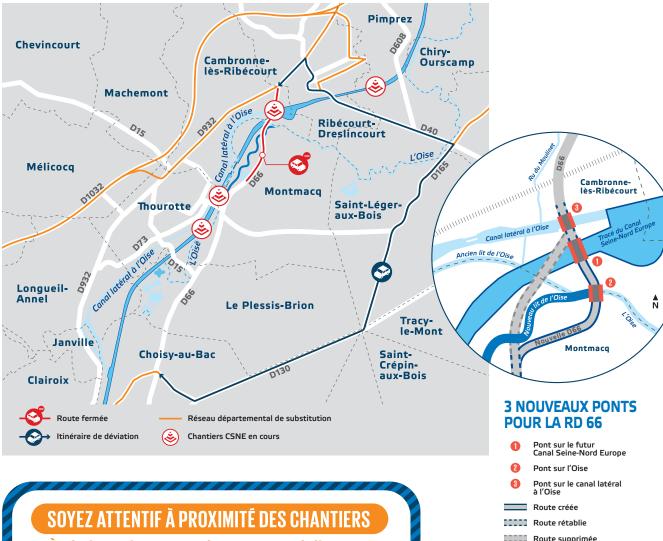
Quel itinéraire suivre en remplacement?

La déviation via les routes départementales 130, 165 et 40 reste l'itinéraire à privilégier – voir plan au dos. Pour les circulations locales de véhicules légers, la rue du Général Mangin (Voie Communale Thourotte-Montmacq) reste ouverte.

Quels sont les autres travaux en cours?

La construction de la RD 40 bis à Pimprez devrait s'achever en début d'année également, les travaux du déversoir à Montmacq sont en cours pour quelques mois encore et les travaux de l'écluse ont démarré avec les terrassements des pistes avant la réalisation des parois moulées au printemps 2025.

ITINÉRAIRE DE DÉVIATION



À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers!



- Respectez la signalisation des chantiers.
- Ralentissez à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux entrées et sorties de camions.
- Utilisez les voies et chemins réservés à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- Adaptez votre vitesse aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...





Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ? Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

Partenaires financiers















RESTONS CONNECTÉS

||||||||||| Voie ferrée

---- Limites communales

compiegnois.noyonnais@scsne.fr

















